

Wolfgangtzen

VOUS INFORME



N° Spécial Elections AOUT 2020

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous pour ce premier mot du Maire. En effet, être Maire, c'est exercer le plus beau des mandats. C'est le mandat de la proximité, de l'action concrète. C'est une responsabilité qui est certes lourde mais tellement exaltante. Pour cela, je ne suis pas seul. J'ai choisi une équipe pour m'accompagner qui a envie de mettre ses compétences, son énergie collective, au service de notre village. Vous pouvez lui faire confiance. Huit conseillers sont nouveaux et ont beaucoup à apprendre. Mais soyez certain de leur engagement et de leur dévouement.

Cette élection municipale 2020 restera sans nul doute gravée dans la mémoire de chacun d'entre nous. En effet, jamais une élection ne s'était tenue dans un tel contexte avec cette peur, légitime et partagée, de nos concitoyens face à la pandémie COVID-19. Cette situation inédite a pesé, bien évidemment, sur la participation citoyenne à cette élection locale mais avec près de 85 % des suffrages exprimés en faveur de notre liste, vous avez massivement montré votre confiance et votre soutien à notre équipe. Je vous en remercie chaleureusement. Jamais non plus, une équipe municipale nouvellement élue n'a pris ces fonctions aussi tardivement après son élection. Je souhaite d'ailleurs remercier mon prédécesseur, François KOEBERLE, et les élus de l'équipe précédente pour avoir assumé cette prolongation de mission dans un contexte législatif particulièrement compliqué.

Cette crise est loin d'être terminée. On entend beaucoup de choses dans les médias. Tout et son contraire. Mais une seule est certaine : la vie est trop précieuse pour être un jeu et on ne peut se permettre de prendre le moindre risque. Je vous invite donc à suivre tous les conseils de sécurité qui vous sont prodigués afin de vous préserver au maximum. Notre village a été, pour le moment, épargné par cette terrible vague de décès qui a frappé notre département. Faisons en sorte que cela continue.

La responsabilité que je porte impose aussi une certaine humilité et la prise en compte de ce que les équipes précédentes ont réalisé. Nous nous inscrivons dans une continuité et nous allons apporter notre pierre à l'édifice que sont la vie et le développement de notre commune, comme d'autres l'ont fait avant nous et comme d'autres le feront après nous. Nous avons déjà commencé et nous poursuivrons cette belle et noble mission que vous nous avez confiée durant ce mandat.

La période estivale se termine et j'espère que vous avez pu en profiter pour prendre quelques jours de repos. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée. Prenez soin de vous !

Cordialement.

Jean-Louis HERBAUT



LE CONSEIL MUNICIPAL

2020 - 2026



Jean-Louis HERBAUT
Maire



Yvette CORNIAUX
1^{ère} Adjointe
Urbanisme, développement
économique, développement
durable, des finances et marchés
publics, de la Communication



Chris BIRAUD
2^{ème} Adjoint
Agriculture, la pêche et les forêts



Anne-Laure ZIESSEL
3^{ème} Adjointe
Culture, cadre de vie, affaires scolaires
et périscolaires, aide sociale, jeunesse
et personnes âgées



Francis FECHTER
4^{ème} Adjoint
Patrimoine, voirie, travaux,
constructions, sécurité des
bâtiments



Thomas CACCLIN
Conseiller délégué
(sécurité, contrôles)



Frédéric GERARD
Conseiller délégué
(Associations, cérémonies, sport)



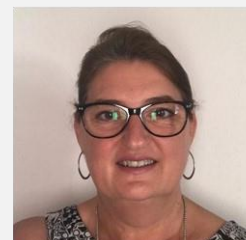
Rodolphe CANDELA
Conseiller municipal



Arnaud DA SILVA
Conseiller municipal



Juliette DENIER
Conseillère municipale



Evelynne FRANTZ
Conseillère municipale



Hélène GERBER
Conseillère municipale



Christine HATTERMANN
Conseillère municipale



Véronique KLEIN
Conseillère municipale



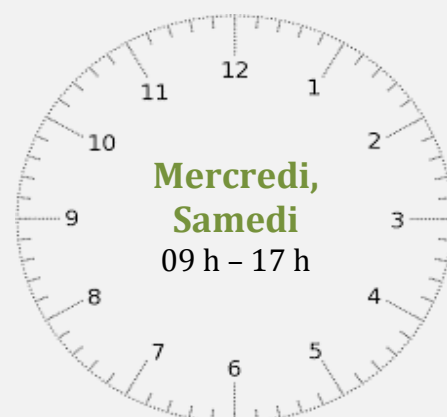
Walter MATHYS
Conseiller municipal

COMMISSIONS COMMUNALES	
FINANCES	
HERBAUT Jean-Louis	GERARD Frédéric
CORNIAUX Yvette	CACCLIN Thomas
DA SILVA Arnaud	
URBANISME/DEVELOPPEMENT DURABLE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
CORNIAUX Yvette	GERBER Hélène
FECHTER Francis	KLEIN Véronique
GERARD Frédéric	
PATRIMOINE/VOIRIE/TRAVAUX/CONSTRUCTIONS/ SECURITE BAT PUBLICS	
FECHTER Francis	BIRAUD Chris
CACCLIN Thomas	MATHYS Walter
DA SILVA Arnaud	
AGRICULTURE/FORET/CHASSE/PECHE	
BIRAUD Chris	HATTERMANN Christine
MATHYS Walter	FRANTZ Evelyne
AFF. SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES/AIDE SOCIALE/JEUNESSE/PERS. AGEES	
ZIESSEL Anne-Laure	FRANTZ Evelyne
DENIER Juliette	HATTERMANN Christine
ASSOCIATIONS/SPORT ET CULTURE/CADRE DE VIE	
ZIESSEL Anne-Laure	DENIER Juliette
GERARD Frédéric	CANDELA Rodolphe
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
HERBAUT Jean-Louis, titulaire	GERARD Frédéric, suppléant
CORNIAUX Yvette, titulaire	BIRAUD Chris, suppléant
HATTERMANN Christine, titulaire	KLEIN Véronique, suppléant
COMMUNICATION/INTERNET	
CORNIAUX Yvette	ZIESSEL Anne-Laure
CANDELA Rodolphe	KLEIN Véronique
DENIER Juliette	

DELEGUES COMMUNAUX			
Grand Pays de Colmar		SCOT Colmar-Rhin-Vosges	
HERBAUT Jean-Louis	KLEIN Véronique	HERBAUT Jean-Louis, titulaire	GERBER Hélène, suppléante
		GERARD Frédéric, titul.	HATTERMANN Christine, sup
Syndicat Mixte des Gardes Champêtres		Syndicat Mixte cours d'eau et canaux Plaine du Rhin	
CORNIAUX Yvette, titul.	DA SILVA Arnaud, suppl.	GERBER Hélène, titul.	BIRAUD Chris, suppléant
Syndicat Intercomm. eau potable Plaine du Rhin		Groupement d'intérêt cynégétique	
BIRAUD Chris, titulaire	FECHTER Francis, suppl.	BIRAUD Chris, titulaire	MATHYS Walter, suppléant
ADAUHR		EHPAD Neuf-Brisach	EHPAD Kunheim
CORNIAUX Yvette, titul.	CACCLIN Thomas, suppl.	ZIESSEL A-Laure, titul.	HATTERMANN Christine, tit.
		FRANTZ Evelyne, suppl.	FRANTZ Evelyne, suppléante

UN VILLAGE PROPRE *avec vous !*

NOUVEAUX
HORAIRE
D'OUVERTURE
A LA MAIRIE



LUTTE CONTRE LE BRUIT

Afin de préserver la qualité de vie à laquelle chacun aspire, pour l'utilisation des engins équipés de moteur tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse..., ou dans le cadre de travaux..., les horaires suivants à respecter :

Jours ouvrables	de 8h à 12h et de 13h30 à 20h
Samedi	de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
Dimanche/jours fériés	de 9h à 12h



NOS AMIS LES BETES

Il est constaté une recrudescence de déjections animales sur la voie publique.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Les personnes accompagnant un chien sur la voie publique doivent procéder par tout moyen approprié au ramassage des déjections de l'animal. En cas de manquement aux règles de civisme, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35€).



NETTOYAGE DES ABORDS

Les riverains ont l'obligation de couper leurs haies, d'entretenir leurs arbres et arbustes en les coupant et ramassant les feuilles afin qu'elles ne représentent pas un risque pour les piétons. Ils doivent également entretenir les trottoirs afin de préserver la sécurité et la commodité de passage des usagers (Règlement sanitaire départemental). Pour que nous puissions évoluer dans un environnement agréable, il vous est demandé de bien veiller à entretenir ces espaces, conformément aux dispositions légales.



COMMUNICATION DE LA COMCOM

Transport des déchets en remorque jusqu'en déchèterie : prudence...

Pour la sécurité de tous et pour préserver notre environnement, il est obligatoire de bâcher ou de sangler correctement votre remorque lorsque vous vous rendez en déchèterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature.

Les gardiens des déchèteries sont susceptibles de vous refuser l'accès en cas de non-respect.



Elections



Elections législatives partielles

1^{ère} Circonscription Colmar-Neuf-Brisach

1^{er} tour 20 septembre 2020
2^{ème} tour 27 septembre 2020